

1. Un ITEP qu'est-ce que c'est ?

L'ITEP, une unité d'enseignement en établissement médico-social

Les Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques accueillent les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé.

Les objectifs de l'ITEP

Les ITEP ont pour mission de favoriser :

- une action thérapeutique grâce à un suivi individualisé pour chaque jeune,
- une action pédagogique qui vise à réconcilier les jeunes avec la scolarité et l'apprentissage,
- une action éducative pour le développement de la personnalité et à la socialisation des enfants dans leur vie quotidienne.

L'ITEP est donc un véritable lieu de vie qui redonnera à l'enfant toute sa capacité d'intégration sociale tout en respectant les particularités de son parcours personnel. Les 3 termes du sigle ITEP rendent compte d'une véritable prise en charge globale de l'enfant.

Les élèves scolarisés en ITEP

Dans le cadre scolaire, ce sont des enfants ou adolescents présentant des difficultés psychologiques importantes et une réelle souffrance et dont l'expression se traduit par des comportements, des conduites qui perturbent gravement leur socialisation et l'accès aux apprentissages.

Beaucoup rejettent l'idée d'apprendre mais pas celle de savoir. Ils peuvent donc mettre en jeu, consciemment ou non, des stratégies d'évitement par rapport à leur statut d'élève (langage, attitude, dévalorisation, interaction avec les pairs...), et par rapport au travail (défaut de persévérance, de soin, consignes détournées, blocage...)

L'enseignement en ITEP

Les objectifs sont :

- de faire (re)découvrir le désir, le plaisir d'apprendre en réconciliant avec la classe, en éliminant les appréhensions, en partant des centres d'intérêt de l'enfant : retrouver un statut d'élève.
- de favoriser les inclusions et une scolarité partagée en vue d'un retour en milieu ordinaire lorsque cela est possible.